



L'UE veut revoir la libre circulation de Schengen

Par [Pierre Duval](#)

Mondialisation.ca, 28 mai 2021

[Observateur continental](#)

Région : [L'Europe](#)
Thème: [Loi et Justice](#)

La Commission européenne a annoncé un plan de révision des règles de l'espace Schengen à la suite du premier forum Schengen vers un espace plus «résilient» et de l'appel du président français, Emmanuel Macron, à une réforme de la politique de contrôles aux frontières de l'UE. Ainsi, les nouvelles politiques frontalières de l'espace Schengen devraient être décidées à l'été 2021.

Refonte de la libre circulation. L'UE prévoit de réviser le code sur les frontières de l'espace de libre circulation de Schengen, selon plusieurs annonces de représentants de l'UE, la plus récente datant du tout premier forum Schengen, a informé la semaine dernière un site web d'information qui couvre les actualités et développements les plus récents concernant des informations clés sur l'espace Schengen, les visas, les passeports et d'autres exigences pour entrer dans l'Union européenne.

Origine du changement. Le premier forum Schengen, qui est considéré comme un événement pour créer une Union européenne plus résiliente, a été organisé le 30 novembre 2020 et il a été décrit comme une réunion clé allant «vers un espace Schengen renforcé et plus résilient». Il a réuni les ministres de l'Intérieur de l'UE ainsi que la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le vice-président de la Commission européenne Margaritis Schinas et la commissaire aux affaires intérieures Ylva Johansson.

Ce tout premier forum Schengen a traité 5 sujets principaux touchant l'espace européen de libre circulation:

- 1 - Modifications opérationnelles et législatives afin d'améliorer les contrôles et les mécanismes d'identification
- 2 - Révision du code frontières Schengen pour améliorer les règles actuelles concernant l'entrée dans la région, sans compromettre la liberté de mouvement sauf «à titre de mesure de dernier recours et pour une durée limitée»
- 3 - Meilleure gestion des frontières extérieures de l'UE grâce à l'introduction à venir de l'exemption de visa ETIAS, considérée comme essentielle pour «permettre aux garde-frontières de disposer des informations dont ils ont besoin pour savoir qui franchit les frontières de l'UE»
- 4 - Approfondissement de la coopération policière et de l'échange d'informations, ce qui inclut des contrôles de police, l'utilisation de nouvelles technologies, des équipes communes d'enquête et des poursuites transfrontalières ou des analyses conjointes.

5 - Des réunions régulières du forum Schengen pour coordonner les nouveaux efforts déployés par la Commission européenne et les États membres de l'UE.

Renforcement des frontières Schengen. Les responsables politiques de l'UE ont, donc, annoncé un accord pour renforcer les frontières de la zone Schengen. Les actes terroristes ont été évoqués pour prendre cette décision.

Le site *Etiasvisa* [indique](#) en date du 20 mai 2021 qu' au cours d'une vidéoconférence du 10 novembre 2020 concernant la réponse européenne face au terrorisme, Emmanuel Macron, a fait la promotion pour une «profonde réforme» des frontières extérieures de Schengen afin de garantir la sécurité intérieure de la région. Il a aussi demandé la mise en place d'un conseil de sécurité interne sur les questions de l'asile et de la migration. L'objectif est de savoir exactement qui entre et sort d'Europe afin de prévenir de futures menaces au sein de l'espace Schengen.

Dès le 10 novembre 2020, c'est à dire onze mois après le début de la pandémie qui occupe les médias et les populations et six mois avant la décision finale de la mise en place d'un certificat vert numérique (pass sanitaire numérique) en UE, le président du Conseil européen Charles Michel avait déjà pris des mesures pour mettre en œuvre des programmes de formation dans la région. C'est que le certificat vert numérique de l'UE est justement l'outil idéal pour effectuer ce contrôle précis, voulu par les autorités de l'UE.

D'ailleurs, Angela Merkel a également souligné déjà en novembre 2020 que l'espace Schengen s'engage actuellement dans la lutte contre le terrorisme et les menaces pour la sécurité avec l'introduction de la liste de surveillance ETIAS et de la future initiative d'autorisation électronique.

Avec le Système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS), prévu pour la fin de l'année 2022, les voyageurs actuellement exemptés de visa devront s'inscrire en ligne avant de se rendre en Europe. Curieusement, l'ETIAS rejoint le principe du certificat vert numérique de l'UE car les voyageurs devront [répondre](#) à quelques questions simples afin d'estimer le risque posé par ces voyageurs pour l'Europe - sur base d'informations d'immigration, de sécurité mais aussi de santé.

Le site *Etiasvisa* vient, donc, aussi d'informer la semaine passée que le prochain forum Schengen est prévu pour le printemps 2021, lorsqu'une stratégie complète pour un espace Schengen renforcé sera présentée, comprenant un nouveau programme de lutte contre le terrorisme en Europe ainsi qu'un programme de formation spécifique destiné aux jeunes citoyens afin de remédier aux problèmes d'intégration et d'inclusion dans la région.

Pierre Duval

La source originale de cet article est [Observateur continental](#)
Copyright © [Pierre Duval](#), [Observateur continental](#), 2021

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca